



Déclaration Environnementale Produit

(Synthèse)

6

Trappe de visite bois, trappe d'accès aux combles bois et, bloc-gaine ou façade de gaine technique bois (avec huisserie métallique)

Déclarant	Association Technique des Fabricants de Blocs-Portes Techniques (ATF-BPT)
Unité fonctionnelle	Fermer une ouverture permanente (généralement de petite taille pour une trappe, et de grande taille pour une façade de gaine technique) dans une paroi, tout en permettant la visite occasionnelle d'équipements techniques derrière laquelle ils sont situés (pour les trappes de visites et blocs-gaines) ou la visite de combles (pour les trappes d'accès aux combles), et en assurant éventuellement une ou plusieurs des fonctions suivantes : <ul style="list-style-type: none">• une résistance au feu* (entre EI/E15 et EI/E 60)• une isolation acoustique (R_w+C = entre 31 et 41 dB)• une isolation thermique (U = entre 0,5 et 3 $W/m^2/K$) pour une durée de vie de référence (DVR) de 25 ans *L'Arrêté du 22 mars 2004 relatif à la résistance au feu des produits, éléments de construction et d'ouvrages précise la correspondance entre les classements européens (E, I) et les classements français (PF, CF)
Unité	m^2 (surface de l'ouverture avant pose)
Date de publication	14.10.2013
Date de validité	13.10.2018



CONTEXTE & METHODOLOGIE

Le présent document est constitué d'extraits choisis de la Déclaration Environnementale Produit (DEP) « Trappe de visite bois, trappe d'accès aux combles bois et, bloc-gaine ou façade de gaine technique bois (avec huisserie métallique) » du 14 octobre 2013. Cette DEP est la sixième des 8 DEP réalisées par la société C4Ci pour l'ATF-BPT, conformément à la norme européenne EN 15804. Elle a fait l'objet d'une revue critique générale établie par le CSTB portant sur le cadrage de l'étude et les hypothèses de modélisation de l'Analyse de Cycle de Vie.



PRODUITS COUVERTS

La DEP « Trappe de visite bois, trappe d'accès aux combles bois et, bloc-gaine ou façade de gaine technique bois (avec huisserie métallique) » couvre l'ensemble des trappes de visite bois, trappes d'accès aux combles bois et, blocs-gaines ou façades de gaines techniques bois (avec huisserie métallique) dont les éléments sont fabriqués et commercialisés en France par les membres de l'association ATF-BPT.

Pour la société COMEC, cette DEP couvre les produits listés ci-dessous :



Trappes de visite :

Basique (sans P.V.), PF-CF 1/4h et EI15, PF-CF 1/2h et EI30, PF-CF 1h et EI60

Trappes d'accès aux combles :

Basique (sans P.V.), PF-CF 1/2h et EI30, PF-CF 1h et EI60





INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX NF EN 15804

Indicateur	Valeur sur l'ensemble du cycle de vie	Unité
Indicateurs décrivant les impacts environnementaux		
> Réchauffement climatique	58,4	kg eq. CO₂ /UF <
Appauvrissement de la couche d'ozone	0,00000775	kg eq. CFC 11
Acidification des sols et de l'eau	0,451	kg eq. SO ₂
Eutrophisation	0,178	kg eq. PO ₄ ³⁻
Formation d'ozone photochimique	0,0282	kg eq. éthène
Épuisement des ressources abiotiques – éléments	0,00205	kg eq. Sb
Épuisement des ressources abiotiques – combustibles fossiles	1420	MJ PCI
Pollution de l'air	17500	m ³
Pollution de l'eau	246	m ³
Indicateurs décrivant l'utilisation des ressources énergétiques primaires		
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	270	MJ/UF
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières	608	MJ/UF
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	878	MJ/UF
> Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	1840	MJ/UF <
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières	147	MJ/UF
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	1987	MJ/UF
Indicateurs décrivant l'utilisation de matières et ressources énergétiques secondaires et l'utilisation d'eau		
Utilisation de matière secondaire	16,6	kg/UF
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	0	MJ/UF
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	0	MJ/UF
Utilisation nette d'eau douce	636	m ³ /UF
Autres informations environnementales décrivant les catégories de déchets		
Déchets dangereux éliminés	0,328	kg/UF
> Déchets non dangereux éliminés	83,3	kg/UF <
Déchets radioactifs éliminés	0,00816	kg/UF
Autres informations environnementales décrivant les flux sortants		
Composants destinés à la réutilisation	0,497	kg/UF
Matériaux destinés au recyclage	0,497	kg/UF
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	0,497	kg/UF
Énergie fournie à l'extérieur	0	MJ/UF

Notes : La version complète de cette DEP présente les résultats détaillés par étapes du cycle de vie. Les 3 indicateurs mis en avant sont considérés comme principaux



INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LE RELARGAGE DE SUBSTANCES DANGEREUSES DANS L'AIR INTERIEUR

Cette rubrique est sans objet pour les produits couverts par cette DEP qui ne sont pas concernés par la réglementation relative à l'étiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils.

Aussi, en l'absence de normes horizontales relatives à la mesure du relargage de substances dangereuses réglementées par les produits de construction en utilisant des méthodes d'essai harmonisées conformément aux dispositions des Comités Techniques respectifs chargés des Normes européennes de produits, la DEP n'a pas besoin de contenir cette information.



Pour télécharger les 8 DEP en version complète
- rendez-vous sur <http://www.batibois.org/blocs-portes-techniques/#4>
- ou scannez le flash-code



L'Industrie Sans Construction